

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 66 (1940)
Heft: 6

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de transformations. Chez eux l'importance des sciences expérimentales, l'étude de la pratique des laboratoires doivent être prépondérantes. On doit y ajouter des connaissances suffisantes dans les sciences économiques et commerciales et des principes d'organisation, sans négliger, cela va de soi, ce qui est nécessaire dans les mathématiques générales.

Enfin, le troisième groupe de notre classification pourrait inclure tous les ingénieurs d'administration et des ventes, qui se spécialisent dans la partie commerciale et administrative des entreprises. Les institutions américaines prévoient pour eux des cours désignés diversement sous le nom de « Efficiency Engineering », « Business Engineering », « Administrative Engineering ». Ces ingénieurs doivent, en plus de connaissances scientifiques et techniques d'ordre général, posséder des connaissances étendues dans les questions d'administration, commerce, finance, transport, économie politique, questions ouvrières, etc. Il faut également leur donner l'habitude du raisonnement précis par une pratique suffisante des mathématiques et leur inculquer une connaissance convenable de la méthode scientifique appliquée à la recherche technique.

Spécialisation.

Ceci nous amène à parler du degré de spécialisation qu'il convient de donner aux élèves des écoles d'ingénieurs. Ici encore, on se met difficilement d'accord sur ce sujet parce que l'on examine de points de vue différents le degré de préparation pratique et professionnelle jugé nécessaire à un ingénieur débutant. Par voie d'illustration, disons que le rôle de l'ingénieur peut être tout à fait différent selon qu'il s'agit de petites ou de grandes exploitations, et sa préparation peut se borner à des connaissances scientifiques d'ordre général ou bien exiger un caractère professionnel accentué. Ainsi, beaucoup d'industriels ne demandent à leurs futurs ingénieurs qu'une éducation scientifique générale ; c'est le cas des grandes firmes américaines, qui préfèrent donner elles-mêmes, par un stage d'entraînement préliminaire, les connaissances professionnelles particulières requises dans leurs organisations. Le cas de l'ingénieur qui débute dans la petite industrie ou qui est appelé à diriger une exploitation modeste est tout autre : il ne trouve aucun guide auprès de lui ; parfois même ses chefs seront des praticiens dénués d'instruction technique, qui lui feront une lutte sourde plutôt que de lui venir en aide.

De même, suivant la nature de l'industrie, variera le degré de spécialisation requis de l'ingénieur. Ainsi, dans les industries chimiques, on a beaucoup plus souvent besoin d'auxiliaires scientifiques ou de spécialistes de laboratoires que dans des industries comme celles de la construction métallique ou de la mécanique industrielle. Pour l'ingénieur électricien, beaucoup de problèmes à traiter sont de pures applications de la physique : l'étude des phénomènes de surtensions sur les lignes industrielles, de ceux de haute fréquence en télégraphie sans fil ou en radio, exige une préparation en sciences physiques et mathématiques beaucoup plus poussée que pour l'ingénieur de voirie, qui s'en rapporte à l'expérience acquise et aux recherches expérimentales bien plus qu'aux calculs théoriques.

Dans toute discussion relative aux mérites respectifs de la formation générale et de la spécialisation, il est généralement admis qu'il suffit d'avoir des connaissances générales pour acquérir par la suite les connaissances pratiques nécessaires à tout bon ingénieur. Mais il est important de signaler également que l'école d'ingénieurs doit faire en sorte de donner à ses étudiants un aperçu suffisant des applications pratiques pour leur permettre de réduire au minimum la période d'apprentissage dans l'industrie et les préparer à profiter des leçons

de son expérience, en leur apprenant à observer et à tirer des conclusions rapides de cette observation. Une grande partie des malentendus qui subsistent jusqu'à ce jour entre les ingénieurs diplômés et les simples praticiens provient précisément de ce que les premiers sont en retard vis-à-vis de ceux-ci pendant les premières années de leur pratique professionnelle, et que les praticiens ne se font pas faute alors de leur reprocher l'insuffisance de leurs connaissances pratiques, trop heureux de saisir ainsi l'occasion de décrier les institutions qu'ils n'ont pas eu eux-mêmes l'avantage ou le désir de connaître.

(A suivre.)

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales.

Le 2 mars 1940 eut lieu à Berne l'assemblée générale du *Groupe professionnel des architectes S. I. A. pour les relations internationales*.

Nous rappelons que ce groupe, dont la création avait été proposée à l'assemblée des délégués de la *Société suisse des ingénieurs et des architectes*, à Soleure, le 15 avril 1939, se constitua définitivement et nomma son comité le 18 juin 1939 à Zurich¹.

Il joue le rôle de section suisse des « Réunions internationales d'architectes » qui existent depuis 1931 et dont le siège central est à Paris.

Dans son rapport annuel, M. Frédéric Gampert, président, s'exprime comme suit au sujet des premiers résultats obtenus par ce groupement et du rôle qu'il sera appelé à jouer :

Dès le mois de juillet, le groupe a pu donner une preuve de son utilité en organisant la *récception d'architectes anglais* membres de « The Architectural Association » qui se rendirent non seulement à l'Exposition nationale, mais s'arrêtèrent aussi dans nos principales villes pour les visiter. Nous avons eu la preuve du succès de ce voyage dans les lettres de remerciements qui nous ont été adressées et surtout dans le compte rendu qui a été publié par le journal de l'Association. A cette occasion, il est juste de mentionner que plusieurs membres de la S. I. A. qui n'étaient pas inscrits dans notre groupe nous ont aidé pour l'organisation de ces réceptions et nous espérons que l'occasion qu'ils ont eue de participer ou de collaborer à cette rencontre internationale les encouragera à adhérer au groupe.

Nous comptions beaucoup sur l'assemblée générale de la S. I. A. pour entrer en rapport avec nos collègues français des R. I. A. Le bulletin de juillet de la revue française des R. I. A. avait déjà publié le programme d'une visite à l'Exposition nationale sous le titre : « Trois jours à Zurich ».

La guerre et la mobilisation générale ont fermé les frontières avant que ce projet ait pu être réalisé. Elles nous ont arraché à nos occupations journalières. Toutes nos pensées se sont tournées vers la défense du pays, à tel point que beaucoup d'entre vous qui avaient adhéré avec enthousiasme à notre mouvement ont peut-être été surpris d'entendre parler maintenant de relations internationales. Et pourtant, nous restons persuadés que si les circonstances actuelles ne sont pas favorables à des échanges internationaux, celles-ci devront être reprises dès le retour à la paix et si comme nous l'espérons, notre pays est épargné, nous serons particulièrement bien placés en Suisse pour rétablir des relations normales dans le domaine artistique et intellectuel.

¹ Voir *Bulletin technique* du 1^{er} juillet 1939, p. 182.

N'oublions pas non plus que c'est en cultivant notre esprit national, en le maintenant à un niveau élevé que nous nous faisons le mieux apprécier par nos collègues étrangers. Nous en avons la preuve dans le témoignage du président des architectes anglais qui a déclaré après sa visite en Suisse :

Je suis certain qu'aucune visite de l'*Architectural Association* ne connaît plus grand succès et tous nos remerciements vont à ceux qui ont contribué à sa réussite...

Le programme élaboré par la B. S. A. et la S. I. A. suisses prévoyait des réceptions dans les diverses villes que nous traversions. Bâle, Zurich, Schaffhouse, Lucerne, Berne, Lausanne et Genève nous ont reçus cordialement et nous y fûmes déchargés de tous frais. Ainsi nous eûmes vraiment le sentiment d'être les hôtes de la Suisse, et nous savions que la chaleur de l'accueil qui nous était fait avait sa source dans une commune et instinctive attirance de deux nations qui ont toujours pris position pour la liberté.

En ce pays où des difficultés naturelles de toutes sortes ont dû être surmontées, l'occasion nous a été ainsi fournie de prendre contact avec une conception de la vie fondée sur des bases nationales et appliquée avec un remarquable succès... Il semble y régner une ferme volonté de faire abstraction de tout intérêt personnel ou local au seul profit du bien-être national, un patriotisme ardent et qui pourtant n'a rien d'agressif, un choix judicieux de tous les éléments essentiels de la vie — hygiène excellente, éducation la meilleure possible dans le cadre le mieux approprié. En un mot, ce qui importe, ce n'est pas tant de posséder quelque chose, mais bien plutôt de faire quelque chose. L'architecture à la fois saine et équilibrée que nous avons vue n'est que l'écho de cette conception saine et équilibrée de la vie, et le talent technique comme aussi l'admirable bien-façure dont témoignent les constructions s'expliquent par ces mêmes qualités.

Notre groupe compte actuellement 71 membres. Ce nombre est satisfaisant pour un début mais il doit s'accroître ; il y a toujours au départ d'une initiative un assez grand nombre de personnes qui s'y intéressent mais qui veulent d'abord voir les résultats. Nous espérons que le bilan de cette première année les convaincra d'apporter leur collaboration.

Parmi les décisions prises à l'assemblée de Berne, il y a lieu de retenir celle qui concerne la désignation, dans le cadre de chaque section S. I. A., d'un délégué chargé de se mettre à la disposition des architectes étrangers de passage.

Le Comité a été également chargé de la reprise des relations avec le secrétariat général à Paris et des rapports avec les sections étrangères dans la mesure où les circonstances le permettent.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES SECTION S. I. A.

Assemblée générale.

Le 23 février, à Lausanne, la *Société vaudoise des ingénieurs et des architectes* a tenu, sous la présidence de M. F. Chenaux, ingénieur, son assemblée annuelle. A l'ordre du jour figuraient comme objets principaux : Les rapports du président et du caissier sur l'exercice écoulé, l'élection d'un nouveau président et d'un membre du comité.

Du rapport présidentiel il y a lieu de retenir les points suivants :

Au cours de l'exercice 1939-40, la société vaudoise a perdu plusieurs de ses membres, les plus éminents, ce sont : MM. Henri Bansac, architecte ; Henri Demierre, ingénieur ; Jules Bron, ingénieur ; Auguste Dommer, professeur ; Alfred Gautschi, ingénieur ; Edouard Carey, ingénieur ; Georges Mercier, architecte. L'effectif de la section est actuellement de 306 membres.

La mobilisation générale eut pour effet dès septembre de réduire considérablement l'activité de la société, notamment le nombre des conférences. Un exposé de M. Vouga, architecte, sur les résultats du concours Geiser et trois causeries de

MM. Jaton, Marguerat et Desponds, ingénieurs, sur des questions d'actualité ferroviaire furent les seules manifestations de l'automne et du début de l'hiver.

Le Comité par contre eut à s'occuper de nombreuses questions qui firent l'objet de ses délibérations. Parmi les principales il y a lieu de citer : Le plan d'extension de Lausanne, les travaux de chômage, la loi cantonale sur la police des constructions, la série de prix, la protection du titre, la défense aérienne passive, les concours d'architecture, la formation des apprentis dessinateurs, etc. Ainsi, les démarches entreprises auprès de la Direction des travaux de la ville de Lausanne ont eu pour résultat la désignation d'un architecte membre de la S. V. I. A. comme chef du service du *plan d'extension*.

La protection du titre n'ayant pas encore abouti sur le plan fédéral, on espère arriver sous peu à la solution de cette question sur le plan cantonal. Des démarches sont actuellement entreprises à cet effet, au nom de notre société, par une commission S. V. I. A., présidée par M. René Bonnard, architecte.

La Commission de la *Série de prix* avait déjà commencé ses travaux de rédaction de l'édition 1940-41 lorsque éclata la guerre. Cette édition paraîtra malgré les circonstances. Il importait en effet de maintenir cette publication dont l'arrêt, même momentané, eut signifié probablement la disparition pure et simple.

Le groupe des architectes, en étroite liaison avec le Comité, s'est occupé de l'organisation des concours d'architecture. Le concours Geiser fut pour la section l'occasion d'un succès, trois de ses membres, MM. Piccard, Loup et Perrelet, architectes ont vu leur travail classé en premier rang. A l'assemblée des délégués du 9 décembre 1939, à Zurich, la délégation de la S. V. I. A. proposa la révision des normes actuelles des concours. Cette proposition fut acceptée et aujourd'hui un comité restreint, dont fait partie M. Vouga, architecte, poursuit l'élaboration d'un nouveau texte de ces normes.

En ce qui concerne la question des *apprentis dessinateurs en bâtiment*, la S. V. I. A. intervint à propos du règlement fédéral des cours professionnels et des examens d'apprentissages. Une commission, composée de MM. Baumann, Bonnard, Loup et Vouga, architectes, rédigea un contre-projet au deuxième projet de règlement de l'Office fédéral des arts et métiers et du travail. Le règlement définitif fera droit à un certain nombre des suggestions faites par nos collègues. Plusieurs membres de la S. V. I. A. assistèrent comme experts aux examens cantonaux de fin d'apprentissage.

Le bureau d'aide technique, créé par la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes il y a quelques années, a poursuivi et développé son activité sous la direction de M. le professeur A. Stucky, président de sa Commission de surveillance. Le nombre des techniciens n'a pas diminué en 1939. Le B. E. T. a été amené à étendre son service de placement, lequel a été doté d'une patente de « Bureau de placement privé ». Il a trouvé une occupation stable à 19 personnes et a placé provisoirement 47 inscrits en procurant 3600 journées de travail dans des administrations ou des entreprises privées. Le B. E. T. a exécuté de nombreux projets et dessins pour le compte de diverses administrations en s'interdisant d'effectuer des travaux, qui, dans la règle, sont confiés à des bureaux privés. Le nombre des journées payées en 1939 fut de 9860, en légère augmentation sur les années précédentes, le salaire moyen journalier fut de 8 fr. Le nombre des dessinateurs en bâtiment chômeurs augmente toujours. Le B. E. T. cherche pour eux de nouveaux débouchés en les orientant vers des professions moins encombrées. C'est ainsi qu'il a placé plu-

sieurs d'entre eux dans des entreprises de travaux publics pour les former comme maçons d'abord et comme contremaîtres ensuite, ou dans des bureaux techniques et entreprises industrielles pour en faire des dessinateurs en génie civil et en machines.

Le rapport du caissier et celui des vérificateurs des comptes furent approuvés sans observations.

M. F. Chenaux déclinant toute réélection, M. A. Pilet, architecte, chef du service du plan d'extension de Lausanne, fut élu président pour l'exercice 1940-41. M. F. Panchaud, ingénieur, fut appelé à faire partie du Comité dont les autres membres, soit MM. Gilliard, architecte ; Thévenaz, ingénieur ; Joseph, ingénieur ; A. Marguerat, ingénieur et Raach, architecte furent confirmés dans leur fonction.

Cette assemblée générale fut suivie d'un dîner au cours duquel M. F. Bolens, ingénieur, président de la Société genevoise des ingénieurs et des architectes, rappela les liens qui unissent nos deux sections. M. le professeur P. Oguey apporta le salut de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, association dont il est président.

Enfin, impatiemment attendu, M. Jean Peitrequin, Directeur des travaux de la ville de Lausanne, prit ensuite la parole pour conter, sur le ton charmant de la confidence, ses expériences de magistrat et plus particulièrement d'urbaniste.

Il lui serait certes agréable de pouvoir faire état d'imposantes réalisations. Mais il est bon que ceux qui croient devoir s'étonner de l'apparente inaction soient à même de mesurer la distance qui sépare un projet de son exécution. Les cartons de la Direction des travaux sont remplis de beaux projets (Place de la Gare, Zone des quais, abords de la cathédrale, Place de la Riponne, etc.). Plus que jamais, cependant, il est nécessaire, à une époque où les données du plus simple problème changent d'un jour à l'autre, de peser mûrement les idées avant de s'engager dans la voie concrète. La collectivité n'a rien à gagner des travaux entrepris coûte que coûte à l'avant-veille d'une consultation électorale.

En outre il n'est pas dans les pouvoirs des autorités municipales de procéder militairement aux indispensables expropriations. La procédure est longue et coûteuse.

Enfin, l'instrument légal d'un urbanisme constructif que doit apporter la future loi cantonale sur la police des constructions — n'existe pas encore. Son absence oblige la Direction des travaux à réaliser ses projets importants par petits à-coups, par compromis successifs, en trébuchant au moindre obstacle.

Dans le morcellement des grands terrains existant encore à Lausanne, il n'est également permis à la Municipalité d'intervenir que par des conseils amiables dont le mépris par les spéculateurs entraîne le chaos que l'on sait.

Et le conférencier, après n'avoir pas caché son vif souhait de voir enfin aboutir la loi cantonale termina son pétillant exposé en confiant à son auditoire les soucis quotidiens que causent à la Direction des travaux les propriétaires de voies privées, les enseignes publicitaires, les chantiers sur les voies publiques sans parler des pétitionnaires de toute sorte.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'étude des plans d'une infirmerie à construire à Cully.

Jugement du jury.

Le Jury, composé de MM. le Dr G. Cérésole à Rolle, H. Bessat, membre du comité de l'Infirmerie à Lutry, E. Bron,

architecte à Riex, Ch. Thévenaz, architecte à Lausanne, F. Gilliard, architecte à Lausanne, Jean Hugli, architecte à Yverdon, a siégé les 8, 9 et 11 mars 1940 à Cully.

Septante-huit projets ont été examinés, 4 ont été primés, conformément aux conditions du concours :

Premier prix : MM. A. et M. Chappuis, architectes à Vevey. Fr. 2000.

Deuxième prix : MM. M. Mayor et Ch. Chevalley, architectes à Lausanne, Fr. 1800.

Troisième prix : M. R. Loup, architecte à Lausanne, Fr. 1400.

Quatrième prix : M. W. Herzog, architecte à Lausanne, Fr. 800.

L'exposition des projets sera ouverte à la Salle Davel à Cully, du 14 au 25 mars, de 14 à 17 heures ; le dimanche, en outre, de 11 à 12 heures.

Concours d'idées pour l'élaboration d'un projet de nouveaux abattoirs à Lausanne.

Jugement du jury.

Le jury composé de MM. G. Bridel, municipal, président ; J. Peitrequin, municipal, vice-président ; Dr Benoit, directeur des abattoirs de Lausanne ; Couchebin, ingénieur à Lausanne ; Genoud, architecte à Nyon ; Hämmeli, ancien architecte de la ville de Lausanne ; Kehlstadt, architecte à Bâle ; Laverrière, architecte à Lausanne ; Mermoud, président du syndicat des maîtres-bouchers à Lausanne ; Schorp, architecte à Montreux ; Dr Unger, directeur des abattoirs de Bâle ; Monneyron, architecte de la ville de Lausanne ; Dr Noyer, directeur des abattoirs de Berne, a tenu ses séances les 6, 7, 8, 9 et 11 mars 1940 à Lausanne.

Vingt-neuf projets ont été examinés, 6 ont été primés : Premier prix : MM. M. Mayor, architecte et Ch. Chevalley, collaborateur, Fr. 4500.—

Deuxième prix : M. Ch. Thévenaz, architecte, Fr. 4000.—

Troisième prix : M. E. Beboux, architecte, Fr. 3500.—

Quatrième prix : M. E. Mamin, architecte, Fr. 1500.—

Cinquième prix : M. F. Bucher, architecte, Fr. 1300.—

Sixième prix : M. G. Epitaux, architecte, Fr. 1200.—

BIBLIOGRAPHIE

Agenda Béranger, 1940, à l'usage des ingénieurs, architectes, mécaniciens, industriels, entrepreneurs, électriens. — Librairie polytechnique Ch. Béranger, Paris, 15, rue des Saints-Pères.

Petit volume de poche relié simili-cuir, format 9×14 cm, contenant en plus de l'agenda proprement dit un index bibliographique et un aide-mémoire comprenant les chapitres suivants : postes et télégraphes, banques, mathématiques, poids et mesures.

Manuel des Bourses suisse, 1939, à l'usage des banquiers, gérants de fortune et épargnants, par C. Kling, en collaboration avec M. Aeschimann. — Huitième édition, 800 pages. — Imprimerie Centrale S. A., Lausanne.

L'Imprimerie Centrale S. A., qui a acquis les droits d'édition de cet ouvrage à partir de 1939 le présente aujourd'hui au public pour la première fois rédigé en langue française (en allemand : « Schweizer Börsenbuch »).

C'est un aide-mémoire exact et complet, traitant toutes les valeurs mobilières connues en Suisse. Il trouve son utilité dans les milieux occupés professionnellement de gérance de fortune mobilière. Il est également consulté par les particuliers qui savent en apprécier les études détaillées et objectives de chacune des sociétés.

Le manuel de 1939 a été complètement refondu, tenu à jour jusqu'au moment de sa parution et complété par l'addi-